



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
SAISON 2018/2019

PROCES-VERBAL N° 27

Réunion du mardi 12 février 2019

Président : M. DENIS

Présents : MM. VESQUES – JEREMIASCH – ORTUNO – GODEFROY – LANOIX

Excusés : MM. MARTIN – LAWSON

VILLE DE SAINT BRICE (95)

STADE LEON GRAFFIN 2 – NNI 95 539 01 02

La C.R.T.I.S. accuse réception d'un courrier émanant de la Mairie l'informant que des travaux de rénovation du terrain synthétique susnommé seront effectués durant l'été 2019. Une demande d'avis préalable à ces travaux est envoyée à la Mairie, celle-ci devra être renvoyée à la C.R.T.I.S. avec tous les documents listés.

VILLE DE CHELLES (77)

STADE JULIEN MARQUAY – NNI 77 108 02 01

Dans le cadre de la confirmation de classement au niveau 5 sye du terrain susnommé et suite à un entretien téléphonique avec M. MEDHI, Responsable des Installations Sportives, un rendez-vous a été pris pour le lundi 25 février 2019 à 10 h 00 sur place pour une visite des installations. Celles-ci devront être accessibles et le terrain devra être en configuration match. M. JEREMIASCH apportera les documents de classement.

Communication de la présente information est faite au Service des Sports de la Ville, au club et à la C.D.T.I.S. du District de la SEINE ET MARNE.

VILLE DE CHAMPIGNY/S/MARNE (94)**STADE SOLIGNAT 1 et 2 – NNI 94 017 05 01 et 94 017 05 02**

Dans le cadre du classement des 2 terrains susnommés et suite à un entretien téléphonique avec M. GUET, Directeur du Service des Sports, la C.R.T.I.S. envoie 2 chemises de demande de classement à M. GUET. Ces chemises devront être retournées avec tous les documents listés.
Communication de la présente information est faite à M. GUET.

VILLE DU MEE/S/SEINE (77)**STADE PIERRE DE COUBERTIN 1 – NNI 77 285 01 01**

Dans le cadre de la confirmation de classement au niveau 4 gazon du terrain susnommé et suite à un entretien téléphonique avec M. CRETY, Responsable des Equipements Sportifs et de la Vie Associative de la Ville du MEE/S/SEINE, M. TETTAMANTI, Responsable des Actions Physiques et Sportives et dirigeant du club de Football de la Ville du MEE/S/SEINE, M. PLANADE, Chargé de la Sécurité de la Ville du MEE/S/SEINE, un rendez-vous a été pris pour le mercredi 20 février 2019, à 10 h 00 sur place, pour une visite des installations. Celles-ci devront être accessibles et le terrain devra être en configuration match. M. GODEFROY de la C.R.T.I.S. apportera les documents de classement.
Communication de la présente information est faite à MM. CRETY, TETTAMANTI et PLANADE, au club et à la C.D.T.I.S. du District de la SEINE ET MARNE.

VILLE DE MONTIGNY LE BRETONNEUX (78)**STADE DE LA COULDRE– NNI 78 421 01 03**

La C.R.T.I.S. accuse réception des documents pour la construction d'un terrain synthétique et d'un éclairage fédéral. Retour des documents car ces derniers sont incomplets, il manque les documents qui sont listés par une croix.
Information communiquée à M. LASSER du Service des Sports.

VILLE DE VILLEPINTE (93)**STADE SCHWENDI SCHONEBURG – NNI 93 078 01 01**

Installations visitées par M. ORTUNO de la C.R.T.I.S. le jeudi 07 février 2019 dans le cadre de confirmation de classement. Etaient présents MM. AIPPOLITO, Responsable Technique, KIRLIOGLU, secrétaire du club et REHOUDJA du District de la SEINE SAINT-DENIS.

En raison de la dimension des vestiaires et de la non-conformité des bancs de touche joueurs au regard du Règlement des Terrains et des Installations Sportives, la confirmation de classement en niveau 4 ne peut être prononcée à ce jour. La C.R.T.I.S. donne un avis favorable pour une confirmation de classement en niveau 5 sous réserve de l'accord de la C.F.T.I.S..

Communication de la présente Information et le rapport de cette visite sont envoyés à M. SABINAUD, Directeur des Sports, au club et District de la SEINE SAINT-DENIS.

CLASSEMENT ECLAIRAGE FEDERAL**VILLE DE DUGNY (93)****STADE ALAIN MIMOUN – NNI 93 030 01 01**

Mesures relevées par M. ORTUNO le 11 février 2019.

Total des points : 7051lux

Eclairage moyen : 282 lux

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport E min/E max : 0,56

Avis favorable pour une confirmation en niveau E4.

CLASSEMENT ECLAIRAGE REGIONAL**VILLE DE PARIS (75)****STADE GEORGES CARPENTIER – NNI 75 113 02 01**

Mesures relevées par M. MARTIN le 04 février 2019.

Total des points 7938 lux

Eclairage moyen : 318 lux

Facteur d'uniformité : 0,93

Rapport E min/E max : 1,07

Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E5 jusqu'au 05/01/2021.

CLASSEMENT TERRAINS SYE

VILLE DE SAINT MAUR DES FOSSES (94)

STADE DES CORNEILLES – NNI 94 068 02 01

Dans le cadre d'une confirmation de classement du terrain susnommé au niveau 5 sye, les installations ont été visitées le mercredi 06 février 2019. Etaient présents lors de cette visite Mme MATHAUX, Directrice du Service des Sports, M. PARE, Responsable du Planning et M. LEFEUVRE de la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE.

Le rapport de cette visite effectuée par M. JEREMIASCH est envoyé à Mme MATHAUX, au club et à la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE.

La C.R.T.I.S. émet un avis favorable **pour une confirmation en niveau 5 SYE** sous réserve de la validation de la C.F.T.I.S..

VILLE DE PONTAULT COMBAULT (77)

STADE LUCIEN MORANE – NNI 77 373 01 01

Installations visitées par M. GODEFROY de la C.R.T.I.S. le jeudi 07 février dans le cadre de la confirmation décennale du terrain susnommé, en présence de M. MILLET, Directeur du Service des Sports de la Mairie de PONTAULT COMBAULT. M. MILLET s'est engagé à faire effectuer un test in situ.

La C.R.T.I.S. émet un avis favorable **pour une confirmation en niveau 5 SY** sous réserve de la validation de la C.F.T.I.S.

A réception des tests le terrain pourra prétendre à un classement en niveau 5SYE sous réserve de la C.F.T.I.S..

CLASSEMENT INSTALLATIONS SPORTIVES FUTSAL

VILLE DE MAUREPAS (78)

GYMNASE DES BESSIERES – NNI 78 383 99 01

Installations visitées par M. VESQUES le 06 février 2019.

La C.R.T.I.S. donne un avis favorable **pour un classement initial de niveau Futsal 3 jusqu'au 12/02/2029.**

VILLE DE MAISONS ALFORT (94)

GYMNASE CONDORCET – NNI 94 046 99 02

Installations visitées par M. GODEFROY le 26 décembre 2018.

La C.R.T.I.S. donne un avis favorable **pour un classement initial de niveau 3 jusqu'au 12/02/2029.**

CLASSEMENT ECLAIRAGES FUTSAL

VILLE DE MAUREPAS (78)

GYMNASE DES BESSIERES – NNI 78 383 99 01

Mesures relevées par M. VESQUES le 06 février 2019.

Total des points : 4715 lux

Eclairage moyen : 314 lux

Facteur d'uniformité : 0,83

Rapport E min/E max : 0,67

Hauteur des feux sous plafond : 7 m

Avis favorable pour un classement initial en niveau EFutsal 3.

VILLE DE MAISONS ALFORT (94)

GYMNASE CONDORCET – NNI 94 046 99 02

Mesures relevées par M. GODEFROY le 26 décembre 2018.

Total des points : 6415 lux

Eclairage moyen : 428 lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport E min/E max : 0,54

Hauteur des feux sous plafond : 8 m

Avis favorable pour un classement initial en niveau EFutsal 2.